Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe

Band: 7 (1992)

Heft: 4: Gazette

Rubrik: Formation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un diplôme de troisième cycle en muséologie

FORMATION

Fin octobre ont débuté à Bâle les cours pour l'obtention d'un diplôme de troisième cycle en muséologie. Comme nous l'avons déjà précisé dans la Gazette NIKE (1992/1, page 6), ce cours qui durera quatre semestres, jusqu'en été 1994, a lieu en séries de cours regroupés tous les quinze jours

Entretemps la direction du progamme a installé ses locaux à la Missionsstrasse à Bâle, elle a également déjà organisé sa première journée d'information. Les 30 participants au premier cycle de cours ont également été désignés. Cela n'a pas été facile pour la direction du programme de choisir parmi les 90 candidatures. Elle a fait en sorte de sélectionner pour ce premier groupe des candidats représentant toutes les spécialités des musées. Le groupe est composé en partie de personnes qui disposent déjà d'une importante expérience professionnelle mais également de personnes qui sont au début de leur carrière dans les musées. Toutes les catégories d'âge sont représentées. Les différentes origines et les différents niveaux d'expérience ont permis de constituer un groupe qui correspond exactement à ce que l'Office fédéral de l'éducation et de la science cherche à réaliser dans le domaine de la formation professionnelle; les diplômes de troisième cycle doivent en effet faciliter aux jeunes l'entrée dans le monde professionnel et pratique et doivent permettre aux personnes ayant une expérience professionnelle de continuer à se former par un retour temporaire à l'université et ainsi de remettre à jour les connaissances théoriques nécessaires à leur travail.

Les sujets traités au cours des quatre semestres seront répartis comme suit:

- Le premier semestre sera essentiellement consacré à la partie théorique de la muséologie: histoire des musées, l'objet et son entrée au musée, les musées et l'environnement du paysage culturel en Suisse.

- Le deuxième semestre sera placé sous le thème 'Les collections' avec comme points forts: constitution et agrandissement d'une collection, l'entretien d'une collection sous l'aspect de la conservation des objets (estimation théorique, conservation et restauration) et l'inventorisation.

- Le troisième semestre concernera les expositions: le thème principal touchera à la technique des expositions, les visiteurs, la didactique et l'information du public au sein des musées.

- Le quatrième semestre abordera d'une manière générale le sujet de la gestion des musées: aspects juridiques et financiers, le personnel, l'administration et de nombreux autres aspects jusqu'aux problèmes architecturaux que posent les bâtiments des musées.

L'éventail des sujets est extrêmement large et, compte tenu de l'étendue du thème 'musée', quatre semestres sont bien trop courts pour pouvoir épuiser la matière. La direction du programme attache une grande importance au fait que chaque semestre soit consacré à la théorie et à la pratique. Le premier semestre commence par la théorie mais se tourne ensuite vers la pratique et c'est le contraire pour les autres semestres: d'abord la pratique puis la structure théorique.

Pour conclure il reste à parler des enseignants, assistants et chargés de cours, qui s'occupent de ce cycle d'études. Etant donné qu'il s'agit d'un premier cycle de ce genre en Suisse, la direction du programme a fait appel à des spécialistes de tous les domaines et de toutes les branches de Suisse et de l'étranger. Ce type de système de formation cohérent assuré par un directeur des études chargé d'organiser des orateurs extérieurs correspond tout à fait au concept de formation des diplômes de troisième cycle qui a été défini en 1989 par le Conseil fédéral dans le 'Message sur les mesures exceptionnelles en faveur de la formation professionnelle et universitaire ainsi qu'en faveur de l'encouragement des nouvelles technologies dans le domaine de la fabrication'. Les responsables de l'Office fédéral de l'éducation et de la science sont conscients du fait que les nouveaux domaines comme les sujets interdisciplinaires qui allient théorie et pratique doivent devenir une réalité grâce à des concepts de formation plus flexibles. Dans ce sens on ne peut que se réjouir du fait que certains exposés présentés dans le cadre de ce cycle d'études seront accessibles à un plus grand public de l'Université de Bâle et du monde spécialisé des musées. Le programme des exposés publics peut être obtenu à la direction du programme.

Adresse: Nachdiplomstudium Museologie, Missionsstrasse 64, 4055 Basel, Tél. 061/267 28 70

(voir également la rubrique Agenda, page 38)

MB

FORMATION

Cours de formation continue pour les conseillers en architecture

La Ligue bernoise pour le patrimoine attache beaucoup d'importance à la formation et à la formation continue de ses conseillers en architecture. Planifier, construire, transformer des bâtiments historiques exigent de la sensibilité, de la compréhension pour ce qui existe déjà, de la créativité pour l'élaboration des projets et les interventions architectoniques. La Ligue bernoise pour le patrimoine a consacré une série de cours de formation continue au sujet toujours plus important de la planification et de la construction dans un contexte historique. Le premier cours intitulé 'Lesen eines Ortes' a eu lieu en janvier 1992. Les conseillers en architecture ont choisi l'exemple de la commune de Niederwangen près de Berne; ils ont discuté la structure d'organisation de l'habitat de la commune et ont envisagé les possibilités et les limites d'une intervention planifiée. Le deuxième cours s'est déroulé de nouveau à Niederwangen début novembre 1992 sur le thème 'Lesen eines Bauwerkes' et a été consacré à l'élaboration analytique de la structure architecturale et architectonique de base. Après une évaluation critique de ces premiers cours, la Ligue bernoise pour le patrimoine prévoit de poursuivre son cycle de formation continue.

Fred Baumgartner

Le problème des cours de formation continue

Les cours de formation continue de l'Association suisse des sculpteurs sur pierre et maîtres marbriers

L'Association suisse des sculpteurs sur pierre et maîtres marbriers et l'Association suisse des pierres naturelles (NVS) ont, en automne 1991, de nouveau organisé un cours de formation continue sur le thème 'La taille de la pierre: méthodes anciennes' dans le cadre d'un concept de formation continue élaboré par l'Association des Conservateurs Suisses de monuments historiques (ACMH) et le Centre NIKE. A l'origine, ce concept comprenait une série de six cours au total consacrés aux travaux de marbrerie dans le domaine de la conservation des monuments historiques. Les deux premiers cours ont eu lieu à Berne et à Zurich. La Gazette NIKE s'en est fait l'écho (1988/3, pages 7 et 8).

Le troisième cours devait avoir lieu en deux parties de deux jours chacune afin, d'une part de permettre une introduction théorique dans la matière, d'autre part de se consacrer au travail pratique sur la pierre et d'entreprendre quelques visites de monuments pour illustrer le sujet. Malheureusement ce troisième cours a dû être annulé compte tenu du nombre trop peu restreint d'intéressés. Au printemps 1992, ce même cours a été proposé une seconde fois et a également dû être annulé pour les mêmes raisons.

De leur propre initiative et soutenus par l'Association suisse des sculpteurs sur pierre et maîtres marbriers, trois membres de cette association et de l'Association suisse des pierres naturelles proposent un cours d'une journée sur le thème 'Le nettoyage de la pierre'. Que s'est-il passé entretemps? Pourquoi ce changement de thème et pourquoi la réduction du cours à une journée?

Au cours d'une discussion approfondie, les maîtres marbriers ont attiré l'attention des organisateurs sur les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs rapports avec les services de conservation des monuments historiques; ils ne se sentent pas suffisamment soutenus par ces services. Un marbrier qui désire continuer à se former n'a rien à gagner à prendre part, par exemple, à un colloque de l'Association des Conservateurs Suisses de monuments historiques un vendredi après-midi à Zurich ou à suivre un des cours de formation continue de l'Association suisse des sculpteurs sur pierre et maîtres marbriers précédemment cités. Bien au contraire, la conservation des monuments le rétribue mal ou pas du tout; il n'est pas pour autant considéré comme un spécialiste et n'obtient pas forcément les contrats avec priorité. Pour le marbrier, la participation à ces cours de formation continue est liée à des coûts: le cours lui-même, le manque à gagner qui, suivant la durée du cours (le premier cours organisé s'est étalé sur quatre jours) peut être substantiel. Pour toutes ces raisons, les marbriers sont d'avis qu'un tel investissement n'a pas de sens.

L'Association suisse des sculpteurs sur pierre et maîtres marbriers a réfléchi à la question et propose donc un cours d'une seule journée concernant un sujet plus concret et plus directement en rapport avec le travail pratique. 'Le nettoyage de la pierre' est donc le thème au programme, la protection de la pierre contre l'eau est un sujet que beaucoup souhaitaient voir traité.

Les problèmes qui viennent d'être décrits n'ont pas leur origine dans une querelle intestine quelconque entre les associations nommées. D'une manière générale, il s'agit d'un problème entre la conservation des monuments historiques et l'artisanat. D'un côté il y a le propriétaire qui désire 'modifier' un objet (le conserver, le restaurer, le transformer, etc.), de l'autre côté, dans le meilleur des cas, le conservateur des monuments historiques qui est le partenaire, le conseiller du propriétaire. Mais souvent le conservateur est dans le camp adverse compte tenu des exigences et des mesures qu'il désire voir respecter. En ce qui concerne

l'exécution proprement dite du travail, c'est à l'artisan de présenter un projet qui, d'une part tient compte des exigences du conservateur des monuments historiques et d'autre part est susceptible d'être accepté par le propriétaire. Dans la plupart des cas la rentabilité joue un rôle déterminant. L'artisan propose un projet qui tente de concilier les deux parties, un projet qui souvent ne correspond pas à ses propres capacités et qui n'est pas respectueux de l'objet. L'artisan est bien obligé de se soumettre aux lois de la rentabilité car pour lui la question qui se pose est vite résumée: obtenir ou ne pas obtenir le contrat. Il convient donc de trouver les méthodes et les moyens pour que les deux principaux secteurs concernés, la conservation des monuments historiques et l'artisanat, se comprennent mieux et puissent affronter unis et forts les considérations purement économiques.

MB

Cours de formation continue à l'EPFZ

L'Institut pour la conservation des monuments historiques de l'EPFZ propose au cours des prochaines années des cours de formation continue pour les conservateurs des monuments, les archéologues, les restaurateurs, les techniciens, pour toutes les professions intéressées ou liées à la conservation du patrimoine culturel. Ces cours fonctionnent de la manière suivante: les représentants des différents groupes professionnels se mettent d'accord sur un sujet qu'ils discutent et appronfondissent en fonction de leurs propres programmes et de leurs perspectives spécifiques lors de colloques et de cours. L'objectif n'est pas uniquement un apport spécifique à une profession mais vise plutôt une collaboration dans le domaine de la conservation des monuments historiques. L'Institut se considère comme partenaire des associations, organisations et institutions actives dans ce domaine et s'est fixé comme objectif d'établir et d'entretenir le dialogue entre les différentes disciplines.

Jusqu'à présent deux rencontres ont eu lieu (le 23 avril et le 28 septembre 1992) à Olten. Les présidents ou les représentants des différents groupes ont tous accueilli avec enthousiasme l'idée d'établir un dialogue interdiciplinaire tout à fait nécessaire par l'intermédiaire de l'Institut pour la conservation des monuments historiques de l'EPFZ. Pour 1993, le thème 'Les murs et leur conservation' a été choisi. Les grandes lignes des trois colloques sur ce sujet ont été définies; ces colloques feront l'objet d'une organisation plus précise au cours des semaines et mois prochains.

Il s'agira d'un cours organisé par la 'Arbeitsgemeinschaft für Römische Forschung in der Schweiz' sur la maçonnerie et la technique de la maçonnerie à l'époque romaine et à

l'époque du haut moyen âge (du 6 au 8 mai 1993), d'un colloque organisé par la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) sur le problème de la restauration et de l'exploitation des bâtiments fortifiés et profanes du moyen âge (du 22 au 24 avril 1993), d'un colloque organisé par les assistants de l'EPFZ et de l'Université de Zurich (éventuellement en collaboration avec le Groupe de travail suisse pour l'archéologie médiévale) sur les murs d'enceinte des villes et des villages au moyen âge et à l'époque moderne (les 14 et 15 mai, éventuellement une deuxième partie en novembre 1993).

Le thème général est provisoirement choisi pour 1994: la documentation avant, pendant et après les interventions (restauration, recherches archéologiques, etc.). Si quelqu'un le désire, il est encore temps de proposer d'autres thèmes. Il faut préciser que les entretiens d'Olten sont ouverts aux représentants de toutes les associations. Si une association n'ayant jusqu'à présent pas participé aux entretiens, désire y prendre part, elle peut s'adresser à: Dr Brigitt Sigel, Institut für Denkmalpflege ETH Zentrum, 8092 Zurich, Tél. 01/256 22 87 ou 01/256 22 84.

Hans Rudolf Sennhauser